

# Du cadastre au terrain : retrouver les limites de sa forêt

INVITATION

Réunion technique en salle et sur le terrain

**Vendredi 05 juin 2026 à 13h30**

**À Saint-Ulrich (Haut-Rhin ; plan au verso)**

Retrouver les limites d'une parcelle en forêt, c'est redonner forme à un territoire souvent effacé par le temps et la végétation. Entre lecture du terrain, anciens repères et données cadastrales, chaque recherche permet de reconnecter le cadastre à la réalité du paysage forestier et de retrouver une vision claire des frontières naturelles et foncières.

Le Centre National de la Propriété Forestière du Grand Est, en partenariat avec l'association forestière du Sundgau – Jura alsacien, vous propose une réunion technique visant à vous apporter tous les éléments pour retrouver les limites de votre forêt.

Afin de gagner un temps précieux le jour même, munissez-vous si possible d'un smartphone avec l'application « carte IGN » téléchargée au préalable. Prévoir des bottes et des vêtements de pluie en cas d'intempéries.

Fin prévisionnelle de la réunion vers 17h autour d'un verre de l'amitié.

## Au programme :

- En salle, rappel sur les droits de priorités et méthodologie pour :
  - identifier ses parcelles,
  - repérer ses parcelles,
  - situer ses parcelles,
  - retrouver ses limites
- Mise en pratique sur le terrain.

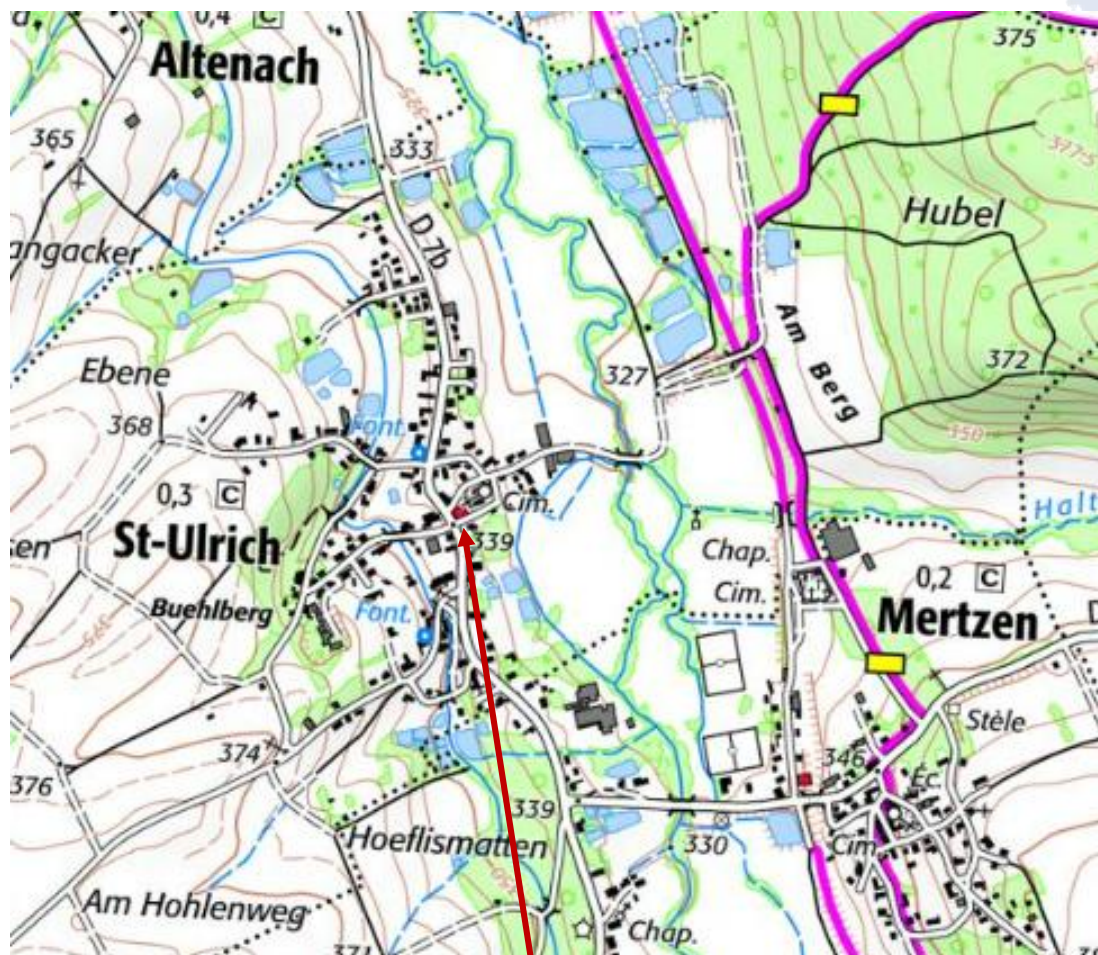
**Réunion gratuite et ouverte à tous, animée par Ninon WEHRLE (technicienne au CNPF)**

**Nombre de participants limité.**

**Inscription obligatoire avant le 1er juin.**

**Par mail : [michele.009mc@gmail.com](mailto:michele.009mc@gmail.com) ou par téléphone : 07.57.87.46.87**

## Lieu de rendez-vous



**Mairie de Saint-Ulrich**  
**19 rue Principale, 68210 Saint-Ulrich**  
**Le 05 juin à 13h30**

**Contact en cas de problème :**  
**Ninon WEHRLE – 07.62.94.73.74**

*Pensez à prévoir de bonnes chaussures ou bottes ainsi  
que des vêtements adaptés en cas de pluie*



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

Réunion forestière

Centre National de  
la Propriété Forestière

